



Digne-les-Bains, le 11 juin 2017

Elections législatives 2017
1^{er} tour
TAUX DE PARTICIPATION A 12H

Le taux de participation estimé à 12h pour le département des Alpes-de-Haute-Provence est de **23,15 %** des électeurs inscrits.

Pour mémoire, il était de 28,80 % à la même heure lors du premier tour du scrutin législatif de 2012.

Contact presse : Sara JANSSEN – 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04